

Jeudi 28 juin 2007

## **Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) lance une enquête économique et sociale annuelle auprès des entreprises de spectacles de variétés et de musiques actuelles.**

Après avoir exploré la diffusion du spectacle de variétés et de musiques actuelles, le CNV progresse en 2007 dans la connaissance de ce secteur, en conduisant, désormais annuellement, une enquête économique et sociale auprès des entreprises de spectacles exerçant une activité dans le champ des musiques actuelles et des variétés au sens de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants\*.

Grâce à cette étude, qui associe d'autres organismes pour garantir la meilleure articulation possible avec les dispositifs de connaissance existants, le CNV entend :

- Améliorer d'année en année la connaissance et la reconnaissance du secteur et de ses entreprises dans toute leur diversité,
- Comprendre et anticiper leurs évolutions et les doter progressivement d'outils de suivi et de gestion.

Cette action s'inscrit dans la mission d'intérêt général du CNV de mise en œuvre d'un centre de ressources sur l'environnement économique et social du spectacle vivant et **c'est dans cette optique que l'ensemble de la profession est invité à se mobiliser**. La population enquêtée sera plus vaste que les seuls affiliés du CNV, notamment grâce au partenariat noué avec l'Irma\*\* qui met à disposition, exclusivement pour les besoins de cette enquête, une partie de sa base de données. En outre, les entreprises qui n'auraient pas été sollicitées pourront obtenir toutes informations auprès du centre de ressources du CNV.

Pour cette première édition, un questionnaire sera adressé début septembre 2007 aux entreprises de spectacles et une série d'entretiens approfondis avec quelques structures, conduite à l'automne, permettra d'approfondir le questionnement.

La restitution des premiers résultats est prévue pour la fin de l'année 2007.

**Il est essentiel de préciser que cette enquête est distincte des missions de perception et de redistribution du CNV et qu'en aucun cas les informations individuelles recueillies dans ce cadre ne seront communiquées, ni au sein du CNV, ni à l'extérieur.**

\* Ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée

\*\* Irma, centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles, [www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.cnv.fr](http://www.cnv.fr)**

**CNV - 9, boulevard des Batignolles - 75 008 Paris - Tél. : 01 56 69 11 30 - Fax : 01 53 75 42 61**

**Etablissement Public Industriel et Commercial sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication**

**Pour plus d'informations :**

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40  
[frederic.rosenthal@cnv.fr](mailto:frederic.rosenthal@cnv.fr) / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>